

DOSSIER INSCRIPTION POLE ADOS CERONS

Au vu du succès des activités et des séjours à destination des adolescents de la Commune organisés ces trois dernières années, le Conseil Municipal a décidé la création d'un pôle ados à compter de cette année scolaire pour les jeunes de la sixième à 17 ans.

Cette structure sera implantée dans le local de l'ancienne poste à côté de la salle communale. Les travaux de restauration et d'aménagement seront achevés pour les vacances de Toussaint.

Les animateurs seront Cindy, Emma et Grégory.

Le pôle ados sera ouvert le mercredi après-midi de 14 heures à 19 heures et le vendredi de 17 h 15 à 19 h 15. Cela sera un lieu d'accueil, de rencontre, d'échange, d'information et d'écoute entre les adolescents et les animateurs. Les jeunes pourront se retrouver entre eux en dehors du cadre familial et scolaire. Les animateurs seront à leur disposition pour les écouter sur leurs envies, idées et projets qu'ils aimeraient mettre en place avec le pôle ados et les aider et les conseiller sur des projets et sujets divers. Les adolescents pourront également prendre part à l'organisation des activités de l'année.

Les activités et les séjours ados des vacances scolaires seront désormais organisés sous l'égide du pôle ados. Le lieu d'accueil et les activités auront lieu soit au local soit à la plaine des sports. Des sorties culturelles et sportives pourront également être organisées dans l'année.

Pour être adhérent et participer aux activités et séjours et bénéficier des services proposés par le pôle ados, le jeune devra compléter le dossier d'inscription ci-joint et le déposer à la Mairie par mail à l'adresse : direction@cerons.fr. Il sera valable du 1^{er} septembre de l'année en cours jusqu'au mois d'août 2023 et devra être renouvelé chaque année si l'enfant souhaite fréquenter le pôle ados.

L'adhésion annuelle au pôle ados sera de 10 €. Vous recevrez un avis des sommes à payer après le dépôt du dossier d'inscription.

A chaque période d'activités des vacances ou sortie ou séjour, une fiche d'inscription avec le programme et le choix des activités vous sera envoyée par mail et elle devra être renvoyée à la mairie afin que l'inscription puisse être prise en compte à l'adresse : direction@cerons.fr

Les tarifs pour les séjours restent calculés sur la base des quotients familiaux et ceux des activités et sorties en fonction du prix unitaire de l'activité ou sortie.

Pour l'année 2022/2023, il est prévu des activités ados la première semaine des vacances de Toussaint et de Pâques et du 11 juillet au 4 août pour cet été. Un séjour au ski sera organisé la première semaine des vacances de février et nous étudions la possibilité de faire un séjour d'une semaine cet été.